

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4060050

N/REF : 4/06/2024 10H43 C:025951 I:32392
V/REF : 919116
V/Email reçu le Mardi 04/06/2024 à 10H43

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0149
IMMEUBLE : LES ALPILLES -0149
32-34, RUE DE LA PLAINE
38610 GIERES

Fontaine, le 06 Juin 2024

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere

LOCALISATION : ALLEE 34 PLAINE - COLONNE TECHNIQUE DU RDC HAUT - MME JACOME PLURALIS
0674979062

MOTIF : INTERVENTION POUR UNE RECHERCHE ET REPARATION FUITE

Donneur d'ordre : Mme N. JACOME

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 04/06/24 A 14H00
INTERVENTION DEPUIS LE PLACARD TECHNIQUE DANS LES PARTIES COMMUNES AU RDC HAUT DE LA MONTEE 34
CONTROLE DE LA COLONNE EAU FROIDE AU RDC HAUT ET AUX ETAGES DU DESSUS
PAS DE FUITE CONSTATEE NI INFILTRATIONS
VERIFICATION EGALEMENT DE LA MONTEE 32 - RIEN A SIGNALER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 06/06/24 à 16H25 Mme N. JACOME

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 4060050

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS407-Ff Recherche de fuite <=2h00	1	167,40	167,40
TOTAL H.T.				167,40
T.V.A. a 10,00%				16,74
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>184,14</u>

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN